



Les dossiers de ATE DEV Sarl

www.atedev.fr

Etudes d'impact



Depuis 1976, les projets d'équipement sont soumis à étude d'impact, conformément à la réglementation relative à la protection de la nature. L'étude d'impact est une pièce essentielle du dossier d'enquête publique, qui a pour but d'informer la population et de recueillir son avis sur le projet.



Nos ingénieurs peuvent prendre en charge tout dossier d'étude d'impact et d'enquête publique. Ils sont en mesure d'assister les pétitionnaires dans leurs démarches de concertation avec les services de l'État et le public : organisation de réunions de travail, présentation publique des projets, expositions, réalisation de dossiers d'information.

ATE Dev réalise des études d'impact comprenant le volet d'évaluation du risque sanitaire et des études diverses réalisées par des partenaires privilégiés (écologues, paysagistes, acousticiens,...) ou en interne ([études hydrogéologiques](#)).



Les dossiers de ATE DEV Sarl

www.atedev.fr

Les principales études d'impact réalisées par le bureau d'étude concernent les [carrières](#), les [Installations de Stockages de Déchets Non Dangereux](#) (ex CET de classe 2), les lignes hautes et moyennes tension, les silos, les hangars,...

Nos clients EDF, SNCF, EPA de St Quentin en Yvelines, Conseil Général du 93, Cabinet Merlin...